



Montreuil, le 30 Juin 2021

Les prix du GAZ s'envolent toujours plus haut, otages d'un arbitrage géopolitique !

Après que la FNME-CGT ait dénoncé une hausse des tarifs du gaz début mars, il n'a pas fallu longtemps avant d'avoir une seconde **annonce de 9,96% HT d'augmentation au 1^{er} juillet**.

Comme nous l'avions déjà dit et constaté depuis le 1^{er} août 2020, le prix du gaz est reparti à la hausse. Depuis le début de l'année, c'est respectivement +0,2% en janvier, +3,5% en février et encore +5,7% en mars ! Dans le prolongement de la tendance observée, les prix du gaz sur le marché mondial augmenteront très fortement en juillet, ce qui est dû à :

- Une demande élevée en Asie, en Europe et en Amérique du Sud liée à la reprise de l'économie mondiale ;
- La hausse du prix des quotas d'émission de CO₂ en Europe, qui fait augmenter mécaniquement le prix du gaz pour la production d'électricité au détriment du charbon ;
- Des opérations de maintenance en mer du Nord, qui entraînent une réduction des importations de gaz norvégien en Europe ;
- Le bas niveau des stockages européens, qui ont été fortement sollicités cet hiver et dont le remplissage a été retardé à cause des températures en-dessous des normales saisonnières.

Au total l'augmentation des coûts d'approvisionnement qui auront un impact d'en moyenne +7,80 % sur les TRV HT entre le 1^{er} juin et le 1^{er} juillet 2021 va s'ajouter aux précédentes. Les arguments retenus sont en rapport avec la situation mondiale qui est donc la cause première de cette augmentation. Le reste étant dû au financement des Certificats d'Économie d'Énergie.

Alors qu'en est-il vraiment ?

- Est-ce réellement justifié ?
- Est-ce que l'argument de la baisse qu'a connu le gaz depuis janvier 2019 doit se justifier par une hausse ?
- Est que les promesses d'ouverture du marché et la mise en concurrence ont permis de faire baisser les prix ?
- Les acteurs gaziers sont-ils réellement perdants pour en arriver au point de solliciter l'ensemble des usagers par cette nouvelle hausse des prix ? La FNME-CGT en doute réellement.

Parmi les arguments avancés par la CRE, aucun n'évoque la privatisation du secteur par la marchandisation de ce bien essentiel, avec comme conséquence directe la transformation d'ENGIE. D'autant que les évolutions réglementaires comme la RE2020 vont avoir un impact significatif sur les emplois et l'image du gaz pourtant « énergie de transition par excellence ». Les projets CLAMADIEU, et BRIGHT qui en découlent, vont amener ENGIE dans les années à venir, à trouver des nouveaux leviers pour garantir, voire augmenter les remontées de dividendes, surtout celles des infrastructures GAZ (ex Gaz de France) qui sont « les vaches à lait » du groupe, depuis la fusion. En effet, ces entreprises sont les premières contributrices au résultat du Groupe ENGIE ! ENGIE qui, parmi les entreprises du CAC40, est sur le podium des versements de dividendes, peu importe d'ailleurs si le résultat le permet !

Des pressions énormes vont continuer d'être mises sur ces différentes filiales et l'ensemble des salariés qui deviennent la variable d'ajustement pour garantir les dividendes. Tout comme des cessions d'actifs via une nouvelle ouverture de capital à GRTgaz, annoncée par Mme C. Mac GREGOR à hauteur de 15%. Pour GrDF, des **modifications de texte de loi sont en cours, afin de pouvoir modifier leurs obligations de délai d'intervention sur les territoires** et remettent en cause les Zones Élémentaires de Première Intervention Gaz (ZEPIG), ainsi que **les obligations des distributeurs en matière d'intervention pour les urgences gaz.**

Alors que le maillage actuel est déjà affaibli par la baisse des effectifs et l'augmentation des zones d'interventions, **la réalisation de ces projets menacera la sécurité de milliers de nos concitoyens.** C'est pourquoi, à l'initiative des représentants du personnel de GrDF, **vidéos et pétitions à destination de tous les Élus et citoyens sont lancées afin d'appeler les décideurs à mettre fin à ce projet dangereux.**

Bilan : Alors que les actionnaires (dont l'État) se remplissent les poches, les usagers sont encore mis à contribution via leurs factures et la dégradation du service public ! Ni l'État, ni ENGIE n'amortissent les logiques mercantiles d'approvisionnement. Les différentes augmentations montrent que le citoyen subit les risques des marchés mondiaux pour garantir la rentabilité de l'entreprise, plus intéressée par ses actionnaires que les conditions de travail de ses premiers investisseurs, les salariés ! Une nouvelle fois, ces hausses vont rendre les fins de mois encore plus difficiles pour les plus précaires, alors que 53 % des foyers restreignent déjà leurs consommations d'énergie pour limiter leur facture énergétique, selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique.

Pour être force de propositions et lutter contre la déréglementation des énergies et du climat, la FNME-CGT prône la mise en œuvre de son PPE, Programme Progressiste de l'Énergie. Ce PPE de la CGT (à ne pas confondre avec la PPE gouvernementale) passe notamment par la création d'un EPIC Gaz depuis l'approvisionnement jusqu'à sa distribution.

La FNME-CGT prône l'utilisation de la meilleure énergie électrique ou gazière, au meilleur coût, non interruptible et la plus verte possible, sans opposition entre elles.

La puissance publique doit conserver un savoir-faire propre et une capacité d'action effective.

Concernant le secteur du gaz, la FNME-CGT appelle au développement massif des gaz renouvelables, par l'émergence d'une filière professionnelle de très grande qualité. Pérenniser des installations de production bas carbone non intermittentes sera un soutien aux territoires et à l'emploi local, non délocalisable. Cette production sera également bonne pour l'économie car elle fera pencher la balance du commerce extérieur du bon côté en restreignant la dépendance aux pays producteurs !

Contact FNME-CGT :
Thomas DUTEL : 06 84 07 04 69

